Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-95BIS_2026-DE

Mairie · Ti-kêr
Langonnet • Langoned

COMMUNE DE LANGONNET – 56630

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE PUBLIQUE DU 04 NOVEMBRE 2026

Délibération n° 95_2026

Nombre de conseillers
En exercice:19
Présents: 15
Votants : 18

Objet : Assainissement / demande de subvention FIEA

L'an deux mil vingt-six, le quatre novembre, le Conseil municipal de la Commune de LANGONNET dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au Centre Culturel, sous la présidence de M. Éric JEAN, maire.

Date de convocation du Conseil municipal : le jeudi vingt-neuf octobre deux mille vingt-six.

Présents : M. JEAN Éric ; Mme CORFDIR Claudine ; Mme PICARDA Anne-Marie ; Mme WALLET Sigrid ; Mme GERVAIS Elizabeth ; M. BLANES Frédéric ; Mme BOUTTIER Martine ; M. BRETEAU Alain ; Mme BOTTARELLI Laëtitia ; M. DERRIEN Thomas ; Mme CLAVIER Carole ; M. CLAVIER Jean-Claude ; M. BERNARD Gilles ; Mme LE JORT Marion, M. MAINGUY Philippe.

Représentés : M. SIMON Fabien (pouvoir Mme CORFDIR Claudine), M. BARBEREAU Thierry (pouvoir Mme WALLET Sigrid), M. DERENNE David (M. JEAN Éric)

Mme WALLET Sigrid a été désignée secrétaire de séance.

Le Maire expose :
La commune de Langonnet exploite la station d'épuration de Pont Mahé, qui nécessite un entretien et des investissements constants. Il est nécessaire de renouveler un by-pass fuyant et de travailler sur le dégraisseur qui présente aujourd'hui des signes d'usures avancés : bras de raclage et goulotte à graisses usés.

Afin de préserver la qualité du traitement et la continuité du service public d'assainissement, il est nécessaire d'engager sa réfection.

À cette fin, la commune a sollicité l'entreprise EUROTEC Développement (Guénin), qui a établi le devis ci-joint. La réparation/ changement du by-pass et l'étude nécessaire à la réfection du dégraisseur sont évalués à 2.655,59 euros HT.

Il est proposé de solliciter l'aide du Département au titre du Fonds d'Intervention Eau et Assainissement du Département du Morbihan pour cette opération.

Plan de financement :
Le financement de l'opération serait assuré par :
- subvention sollicitée du Département (FIEA) / 50% : 1327, 79€ ;
- autofinancement de la commune / 50%: 1327,80 €.

Calendrier : Cette opération aura lieu au cours du mois de novembre 2026

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité (18 pour) de solliciter auprès du département du Morbihan une subvention au titre du FIEA pour les travaux décrits.

Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 056-215601006-20261104-95BIS_2026-DE

Pour copie conforme,

Le Maire

Éric JEAN

